

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Date et lieu : 06 juin 2017 – Mairie de Tarcenay – Heure de début : 20h15 – Heure de fin : 23h

Secrétaires de séance : André Vergéy et Nicolas Cretin

Le compte-rendu reprend et développe le procès-verbal de séance signé par les membres du conseil.

Présents : Maxime Groshenry, Christophe Faivre-Pierret, André Vergéy, Patrice Prétot, Isabelle Lefebvre, Pierre Clause, Martine Cuinet, Nicolas Cretin, Michel Dartevél, Céline Débois, Isabelle Gainet-Cantin, Anne Henry, Emmanuel Lacombe, Aude Maire, Sébastien Rognon.

Rappel de l'ORDRE DU JOUR

1. Dissolution du Syndicat Intercommunal du Plateau de Tarcenay
2. Achat du terrain ZN29 et du bâtiment du Syndicat Intercommunal du Plateau de Tarcenay
3. Transfert du poste de secrétaire du Syndicat Intercommunal du Plateau de Tarcenay à la commune de Tarcenay à compter du 1^{er} juillet 2017
4. Présentation du projet de l'espace ludique pour validation afin de procéder à la consultation des entreprises
5. Convention pour la volière avec l'ACCA
6. Subvention à l'Espérance pour l'organisation du feu d'artifice
7. Divers

1. Dissolution du Syndicat Intercommunal du Plateau de Tarcenay

Suite à la décision de dissoudre le Syndicat Intercommunal du Plateau de Tarcenay, il convient à ses membres de répartir les actifs et de reclasser le personnel.

Le Syndicat comptait 3 employés :

- Michel Bataillard départ en retraite au 30 juin
- Gilbert Lejeune reclassé par voie de mutation à la ville de Besançon
- Sylvie Collet (cf point 3 du compte rendu)

2. Achat du terrain ZN29 et du bâtiment du Syndicat Intercommunal du Plateau de Tarcenay

Suite à la dissolution du Syndicat Intercommunal du Plateau de Tarcenay, et l'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal après délibération décide de racheter le terrain et le bâtiment pour la somme de 63000 € suite à l'expertise de l'Agence Foncière Interdépartementale du Doubs.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer tout document lié à cette vente.

3. Transfert du poste de secrétaire du Syndicat Intercommunal du Plateau de Tarcenay à la commune de Tarcenay à compter du 1er juillet 2017

Suite à l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de procéder au transfert de la cote part de 8 heures du poste de secrétariat effectué pour le Syndicat Intercommunal du Plateau de Tarcenay vers la commune de Tarcenay. Ce qui portera son temps de travail Hebdomadaire à 28H30.

4. Présentation du projet de l'espace ludique pour validation afin de procéder à la consultation des entreprises

Le Maire et les membres du comité ayant travaillé sur la création de l'espace ludique présentent le projet ainsi que le plan d'implantation. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide le projet et mandate le Cabinet BEJ de Saône pour lancer la consultation des entreprises.

L'appel d'offre d'après le cahier des charges validé, sera rapidement lancé.

5. Convention pour la volière avec l'ACCA

Pour rappel, suite à l'incendie ayant dévasté la précédente cabane de chasse, le Conseil Municipal avait décidé de construire sur son terrain une volière et un local technique. Ses locaux ayant été intégralement subventionnés par l'ACCA. La mise à disposition par la Commune des locaux au profit de l'ACCA se fait par le biais d'une convention qui régit les obligations de chacun, notamment l'entretien et les frais d'électricité qui restent à la charge du bénéficiaire, cette convention est limitée dans le temps et renouvelable.

Les dispositions de cette convention après avoir été revues en séance sont validées par le Conseil Municipal qui autorise le Maire à signer cette convention avec le président de l'ACCA, M. Philippe Briquez.

6. Subvention à l'Espérance pour l'organisation du feu d'artifice

Le Maire expose la proposition d'octroyer une subvention à l'Espérance afin d'organiser un feu d'artifice, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve et valide, une subvention pour financer le lancement d'un feu d'artifice (la date est précisée dans les informations en dernière page).

7. Divers

Equipements Informatiques :

La configuration informatique et les capacités du matériel ne permettent pas d'utiliser la solution de gestion administrative et financière e.magnus sur plusieurs postes. Il convient donc d'acquérir un serveur pour permettre une utilisation plus efficace et sécurisée. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, autorise le Maire à faire les demandes de subventions et de procéder aux acquisitions présentées.

- Le Conseil municipal, l'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, décide que :

Les eaux pluviales doivent être recueillies et infiltrées sur le terrain autant que possible.

En cas de rejet direct des eaux pluviales dans le milieu naturel, les eaux provenant des aires de stationnement, des surfaces imperméabilisées, ou d'autres provenances, ne doivent absolument pas ruisseler sur les trottoirs ou sur la voie publique ; ces dernières devront être rejetées dans les réseaux d'eaux pluviales, sauf règlement des lotissements en cours ou à venir.

Des citernes ou tout autre procédé de récupération sont recommandés afin d'éviter ces débordements.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 23h.

Les secrétaires de séance :
André VERGEY

Nicolas CRETIN

INFORMATIONS

INSCRIPTIONS AUX COUPES DE BOIS

Les inscriptions aux coupes de bois sur la forêt communale, réservés aux habitants de Tarcenay, devront se faire du **Samedi 02 Septembre au Samedi 30 Septembre** en Mairie aux horaires habituels d'ouverture au public. Aucun délai supplémentaire ne sera accordé.
Pour rappel concernant les coupes de bois 2016/2017, le dernier délai fixé pour le débardage est fixé au 31 Août.

AGENCE POSTALE / SECRETARIAT MAIRIE

L'Agence Postale sera fermée :

- Du mercredi 16 août au mardi 29 août (inclus)

Le Secrétariat de Mairie sera fermé :

- Le lundi 14 Août.
- Les samedi 19 et 26 août.

COMITE DES FETES ESPERANCE DE TARCENAY

Samedi 2 septembre : Intermonts (voir page 4) à partir de 13h30 à la Virolle : Inscriptions au 06 71 10 62 90
Fête de l'été (voir page 4) à partir de 19h à la Virolle avec **Feux d'Artifice**.

Dimanche 24 septembre : Randonnée VTT : Inscriptions au 07 69 87 38 43

Gymnastique d'entretien :

L'Espérance propose trois séances hebdomadaires de gymnastique d'entretien pour adultes à savoir :

- les lundis de 20h à 21h à la salle des fêtes de Tarcenay
- les mardis de 9h à 10h et de 10h à 11h (pour retraités actifs) au centre d'animation de Trépot.

Ces cours sont dispensés par des monitrices diplômées.

Les cours non pas lieu durant les vacances scolaires ni les jours fériés.

Pour la saison 2017/2018 la reprise est fixée au lundi 11 septembre pour Tarcenay, le mardi 12 à Trépot.

Les inscriptions seront prises 15 mn avant le début des premières séances.

Possibilité de séances d'essai avant inscription définitive

Tarif : 65 euros/an

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter :

Mme Agnès Beurtheret 03 81 86 74 85

ou Mme Brigitte Devillers 03 81 86 75 48

ATELIER COUTURE

Des séances de travaux manuels d'aiguilles (couture, broderie, tricot) animés par Françoise Bidaut ont lieu les vendredi après-midi.

Pour permettre aux jeunes qui ne sont pas disponibles le vendredi et qui seraient intéressées, Françoise propose de mettre en place à compter de Septembre prochain, une 2ème séance le samedi (matin ou après-midi à convenance).

Pour tous renseignements, prendre contact avec Françoise Bidaut au 06 82 04 91 29.

INTERMONTS 2017

Au site de la Virolle (stade) de **TARCENAY**
Samedi 2 Septembre à 13H30

Déroulement :

Multiples épreuves Sportives, intellectuelles, manuelles et **surprises**.

Tarif : 2 euros par personne.

Départ des épreuves toutes les heures à partir de 14H.



Championnat par équipes de **6 à 8 personnes**, un âge **minimum de 12 ans** et un **accompagnateur majeur** dans chaque équipe sont requis.

Résultats 19H00



Buvette sur place

Informations/réservations: Benoît Dartevél (0671106290) ATTENTION INSCRIPTION POSSIBLE SUR PLACE AVEC UN NOMBRE TOTAL DE 20 EQUIPES MAXIMUM

FÊTE DE L'ÉTÉ

Début 19H00

✓ 19H30 Mini concert

✓ Pic-Nic tiré du sac

✓ Barbecues à disposition

✓ Suivi d'un feu d'artifice offert par la mairie

✓ Puis d'un feu de la Saint Jean

